

En ce début d'année 2025, notre groupement Laketricity-Eléments en charge du développement du projet solaire flottant de Burnhaupt-le-Bas revient vers vous quant à l'avancement de ce projet solaire innovant.

Notre travail de concertation autour du projet solaire flottant de Burnhaupt-le-Bas continue avec ce troisième bulletin d'information. Dans les éditions précédentes nous sommes d'abord revenus sur les fondements du projet en vous expliquant ce qu'est le photovoltaïque flottant et en quoi ce dernier répond aux objectifs de transition énergétique à la fois nationaux et locaux.

En Juin 2024, dans le second bulletin, nous avons communiqué les résultats des différentes études : naturalistes, paysagères et bathymétriques. Ces documents sont disponibles sur le site internet dédié au projet.

Dans ce troisième bulletin, nous souhaitons vous partager les mesures d'intégration du projet, qui s'appuient sur le résultat des études menées depuis le début du mois de mars 2023. Dans l'objectif d'élaborer un projet d'énergie renouvelable adapté au site et inséré dans son environnement, nous avons déployé la séquence ERC.

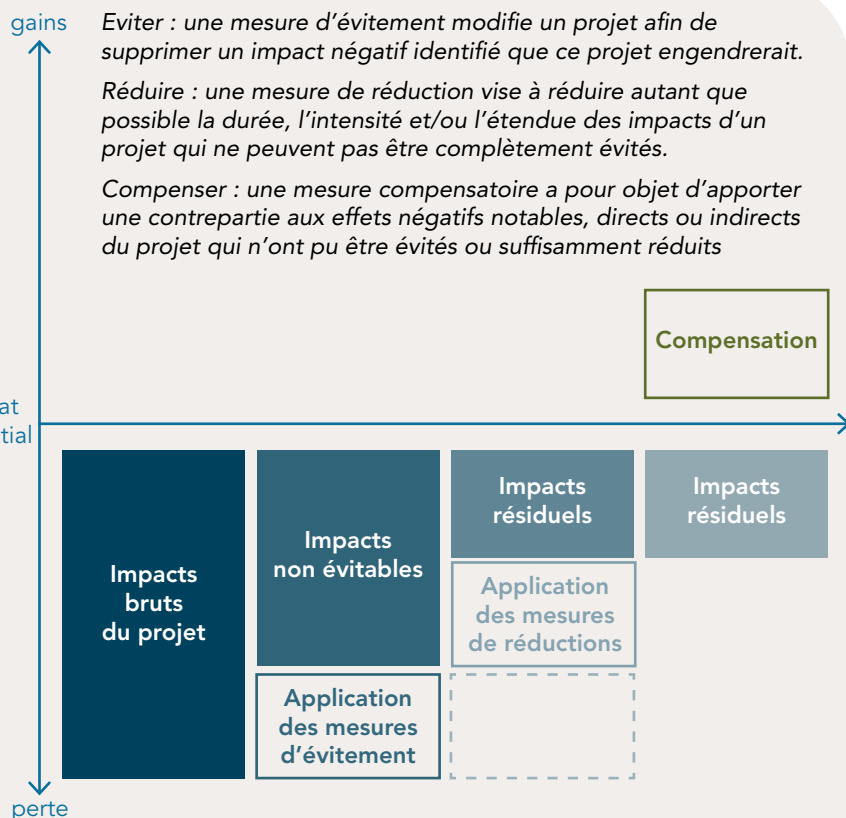
Cette méthode ainsi que les aménagements qui en résultent vous sont présentés ci-dessous.

L'équipe Laketricity

LA SÉQUENCE ERC

Eviter, réduire, compenser... les impacts sur la biodiversité

C'est une démarche qui s'applique aux projets soumis à évaluation environnementale. Elle est mise en oeuvre lors de l'étude d'impact pendant la conception du projet.



EDITO



Le grand projet d'installation de production photovoltaïque flottante a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire en décembre dernier et son instruction durera une partie de l'année 2025.

Le pays Thur Doller, la communauté de communes et les services de l'état, tout comme nos parlementaires ont prêté une oreille attentive à l'instruction de ce projet qui nécessite des validations administratives comme des mises en conformité et en compatibilité avec le schéma de cohérence territoriale et le plan local d'urbanisme intercommunal. 2025 sera donc l'année des autorisations.

Par ailleurs, cette année sera celle du nécessaire redimensionnement de l'association de pêche que j'invite depuis 2 ans à porter une réflexion globale sur son avenir et son cadre d'évolution, puisque fidèlement aux engagements pris, depuis le 31 janvier dernier, il ne lui est plus possible de pêcher au plan d'eau. Je me tiens à disposition de l'association pour accompagner cette réflexion.

A terme, cette installation photovoltaïque produira 17 864 GWh par an, l'équivalent de 18% de la consommation de la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

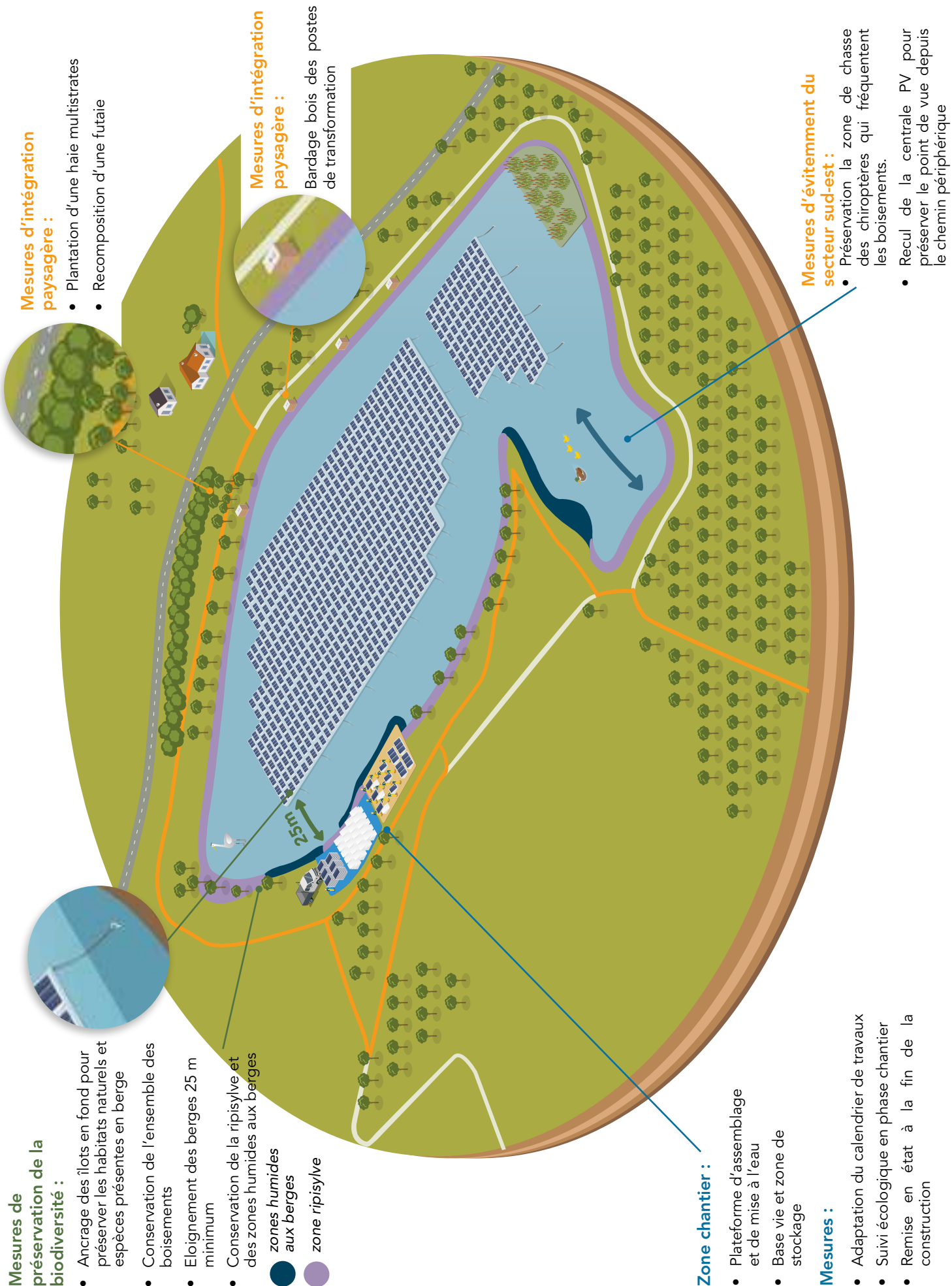
Il s'agit bien d'énergie décarbonée, détachée des immenses enjeux géopolitiques comme c'est le cas pour le gaz ou les autres énergies fossiles. Ce sera notre humble participation au mix énergétique de demain, à produire une énergie plus propre pour les générations futures et à apporter quelques subsides, bien nécessaires aux investissements pour l'avenir de la commune.

ALAIN GRIENEISEN
Maire de Burnhaupt-le-Bas

LES MESURES MISES EN PLACE POUR LE PROJET



Le projet envisage une centrale de **16 MWc** de puissance. Elle couvrira 9,72 ha, soit, **moins 50 %** du plan d'eau.



CALENDRIER



PRINTEMPS 2024

- Permanence d'information et de concertation ;
- Travail sur les mesures d'accompagnement autour du projet ;
- Évaluation environnementale.



HIVER 2024

- Dépôt du permis de construire.



2025

- Instruction du permis de construire & Enquête publique ;



2026

- Financement du projet dont financement participatif ;
- Demande de raccordement.



2027

- Construction du parc ;
- Raccordement ;
- Mise en service.

Le projet photovoltaïque est prévu pour une durée d'exploitation de 42 ans. A l'issue de ce délai, il sera démantelé par l'exploitant et ses composants seront recyclés.

...

QUELLE EST L'ÉTAPE SUIVANTE ?

L'instruction du permis de construire par les services de l'Etat

L'objectif de l'instruction du permis de construire (PC) est d'obtenir l'avis des différentes parties prenantes du projet comme les services de l'état et le public. Ce processus permet donc de nourrir le dialogue autour des enjeux du projet et d'intégrer les préoccupations des citoyens.

- Dépôt demande de PC
- Phase de complétude du dossier
- Consultation des Personnes Publiques Associées (exemple : DDT, DREAL, ...) et de l'Autorité Environnementale
- Enquête Publique
- Rendu de l'avis du commissaire enquêteur
- Approbation du PC

FOCUS SUR LA VALORISATION DU SITE

Depuis le début du projet, la municipalité exprime sa volonté d'adapter le site pour répondre à la fréquentation croissante, impulsée par le sentier des bunkers, et il nous a semblé cohérent de participer à la mise en valeur de ce patrimoine historique. En ce sens, une enveloppe de 40 000 € dédiée à la valorisation des abords du plan d'eau est prévue dans le budget du projet. Les mesures d'aménagement sont en cours de discussion et n'ont pas encore été arrêtées. Toutefois, plusieurs pistes sont déjà envisagées, comme par exemple :

① Création d'un sentier pédagogique sur le tour du plan d'eau

Cette mesure à visée pédagogique abordera les thématiques suivantes :

- Accueil du plan d'eau : présentation du parcours
- Les énergies renouvelables
- Le projet
- Histoire du site (ligne de front, carrière pour la construction de l'autoroute, jusqu'à la production d'énergie renouvelable)
- La biodiversité (en lien avec les îlots de végétation nouvellement aménagés)



② Remise en état des abords du plan d'eau

L'objectif est de rendre plus agréable la balade autour du plan d'eau en aménageant les aires de détente (engazonnement,...).

Avant



Après



Aménagement d'une aire de détente

Engazonnement et plantations des berges

D'autres mesures sont considérées et seront présentées dans de futures communications si elles sont retenues. Enfin, certains membres de l'association du Club Vosgien de Guewenheim, chargés de l'aménagement du sentier des bunkers, ont assisté aux deux comités de suivi du projet et pris part aux échanges sur les mesures envisagées.

LA COMMUNICATION TOUT AU LONG DU PROJET



Consultez le site internet dédié au projet...

Des informations concernant le projet de Burnhaupt-le-Bas seront mises à jour sur le site internet régulièrement tout au long du projet.

www.projetsolairedeburnhauptlebas.fr



Et si on en parlait ensemble ?

La permanence d'informations se tiendra dans la Salle Verte de la Maison des Associations de la commune. Elle permettra un échange direct entre les citoyens, l'équipe de Laketricity ainsi qu'un expert naturaliste chargé de l'étude du site. Nous aurons le plaisir de vous présenter plus en détail le projet, de répondre à vos questions et d'échanger sur les dernières actualités du projet.

**Rendez-vous le 3 juillet 2025
à la Maison des Associations
de Burnhaupt-le-Bas**

QUI EST LAKETRICITY, PORTEUR DU PROJET ?



Laketricity développe des projets photovoltaïques flottants à travers le monde et veille à les intégrer durablement dans l'environnement local.



Nous sommes l'entité indépendante de développement au sein du groupe Ciel & Terre International, fondé en 2006. Notre filiale Laketricity a vu le jour en 2019 avec son siège à Bordeaux.

Aujourd'hui, nos cheffes de projets travaillent sur l'ensemble du territoire. Notre expérience nous permet

de répondre aux besoins spécifiques de chaque site en offrant la possibilité aux propriétaires de valoriser leur terrain tout en respectant les écosystèmes et leur biodiversité.

Nous avons à ce jour un portefeuille de projet en cours de développement de 300 MWc sur l'Europe.

+10 années d'expérience
dans le solaire flottant

99 projets
développés

106MWc capacité totale
installée

+50 salariés à travers
le monde



La cheffe de projet...

C'est avec un grand intérêt que j'ai repris le développement du projet de Burnhaupt-le-Bas depuis octobre 2024. J'ai rencontré Monsieur le Maire et me suis rendue sur site à plusieurs reprises afin de bien saisir l'ensemble des enjeux en présence et d'assurer une continuité.

Ce projet solaire flottant est un réel projet de territoire, motivé par la commune et qui aura une action positive en produisant une énergie décarbonée pour le territoire et en participant à la valorisation du patrimoine historique de Burnhaupt-le-Bas.

JULIE LAGUERRE

Cheffe de projet pour le site de Burnhaupt-le-Bas

CONTACT

Pour plus d'informations, contactez-nous !



projet-solaire-burnhaupt@laketricity.eu



Pour nous écrire au siège :
Laketricity
87 Quai de Queyries
Bâtiment Forges
33100 Bordeaux



Laketricity



Consultez notre site
internet :

www.laketricity-fpv.com/fr/